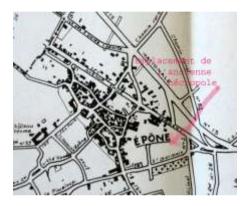
rancs et chrétiens du VIe au Xe siècle.

Peu reconnaissables aujourd'hui dans les paysages, ces quelques siècles ont laissé un legs important à notre patrimoine.

Beaucoup se souviennent sans doute comme moi, de cette révélation d'un cimetière mérovingien, à l'occasion des travaux de viabilisation du nouveau lotissement « de la roseraie » sur le territoire de la commune d'Epône.



(croquis D. Masfrand d'après un détail de plan -archives mairie d'Epône)



Nous sommes en 1973 et la rapide opération de sauvetage des nombreux matériels remis à jour, alimente les discussions localement. En fait il s'agit d'une redécouverte, car l'existence de la nécropole était connue depuis la fin du XIXe siècle par les travaux d'aménagement de la route de La Falaise.

Ce site complète les nombreux autres, identiques, découverts dans les Yvelines. Sur les 300 tombes explorées, beaucoup sont des sarcophages en pierre, contenant des ornements métalliques – ventilés à ce jour dans divers musées.

(Photo des fouilles de 1973 – archives municipales d'Epône)

Essayons de mettre en scène ce temps éloigné à partir des documentations disponibles.

Dès les IVe-Ve siècles, les effets des invasions - ou plutôt convient-il de parler de grandes migrations - se font sentir dans le monde romanisé. Il en va ainsi pour le domaine de Syagrius (Ile-De France actuelle) ou s'installe progressivement un peuple originaire du Nord-est de l'Europe : les Francs

Ces groupes de germains venus avec leurs armes (dont la redoutable francisque) et leurs familles, sont déjà nombreux et bien implantés au début du Ve siècle de notre ère. Ils ont servi l'Empire avant de se retourner contre ses représentants ; c'est ce que fait Clovis chez nous.

Entre temps, Rome capitale de l'Empire d'occident a été pillée deux fois.

Les chefs des nouveaux venus épousent les riches héritières des notables locaux et embrassent la religion chrétienne. L'exemple venant d'en haut, nous retrouvons ici Clovis, fondateur de la geste monarchique après son sacre rémois de 498.

De gallo-romains nous devenons mérovingiens, du nom du grand père de Clovis, notre nouveau roi.

Son pouvoir est concentré sur l'Île-de-France et le nord de la France actuelle, avec Paris comme capitale ; ses principaux lieutenants se sont partagé les vastes et riches domaines auxquels appartenaient Epône et Aubergenville.

Les nouveaux venus sont numériquement peu nombreux. Quand un chef franc réunit son plaid (assemblée des guerriers), tous tiennent sans peine dans l'enceinte d'un stade de football d'aujourd'hui.

Cela n'empêche nullement un nouveau brassage humain de s'opérer. L'intégration se fait lentement :

- Unification des lois.
- Pratiques communes.
- Mariages mixtes...

Assurent le scellement d'une nouvelle société aux origines de la nôtre.



(objets mérovingiens trouvés dans les Yvelines – Musée de Saint-Germain en Laye – photo D. Masfrand)

La paix romaine, quant à elle, est vite oubliée. Le pouvoir se décentralise, progressivement chacun se met sous la protection d'un puissant (on pourrait écrire d'un chef de bande) géographiquement proche.

Nos ancêtres se « donnent » en échangeant travail de la terre contre assistance armée. Les leudes (vassaux) de ces rois que l'on a dits à tort « fainéants », installés dans les places urbaines de Mantes et Meulan (bientôt dotées de premières fortifications en bois puis en pierres) sauront de gré ou de force, contraindre individuellement ou collectivement, les villageois de notre région.

Avec les siècles la rivière reste menaçante par ses crues - que l'on s'efforce de gérer faute de les maitriser. Elle est porteuse d'un autre danger en devenant l'artère de pénétration de nouveaux envahisseurs : les Normands.

Quand ces hommes du Nord (Nord Man) hantent notre région, de la fin du VIIIe siècle au début du IXe, Charlemagne et les siens président aux destinées d'Epône et de ses environs ; de Mérovingiens nos ancêtres deviennent Carolingiens.

Ce qui ne les empêche pas d'être terrorisés par les incursions des guerriers nordiques. Ces derniers hibernent souvent sur les nombreuses iles de la Seine avant d'entreprendre leurs raids meurtriers le printemps venu et de retourner chez eux.

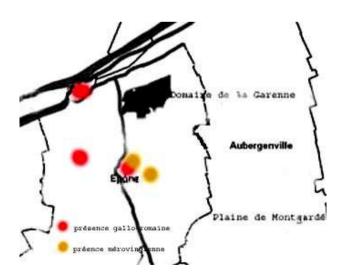
Ils sont à Mantes dès 830, pillent Meulan en 885 avant d'assiéger Paris. Il y a fort à parier qu'Epône et les groupements de fermes des environs aient été eux aussi emportés par la tourmente venue du Nord.

Les troubles accélèrent le lent et inexorable glissement conduisant les hommes à s'éloigner du fleuve pour se blottir au plus près du coteau.

Les établissements gallo-romains de la vallée sont abandonnés et disparaissent sous les débris divers, mis en sommeil pour plus de 13 siècles.

Si le nom d'Epône se trouve très tôt dans les écrits, dès les VIIe/VIIIe siècles, rien ne prouve l'existence d'un vrai village. Il s'agit plutôt de multiples fermes éparses ; leur rusticité n'a laissé subsister aucune trace.

2 ou 3 îlots de peuplement sont localisables pour Epône alors qu' pour Aubergenville ne compte sans doute que quelques fermes disséminées.



(Les foyers humains d'Epône - schéma D. Masfrand à partir de données du CRARM)

Le pouvoir central ramènera un peu de paix dans la région en cédant à Rollon un vaste territoire entre Epte et Manche (traité de Saint Clair sur Epte en 911).

Ce calme précaire est sans doute apprécié à sa juste mesure par nos ancêtres villageois d'Epône et de sa région. Sont-ils conscients cependant de rester aux avant-postes d'une nouvelle zone frontière et pour de longs siècles.

Pour les paysans et autres travailleurs, nos aïeux de l'époque, le pouvoir peut changer de nom, le labeur reste le même. Les activités déclinent ; moins diversifiées elles sont essentiellement agricoles et suffisent tout juste à assurer le quotidien. Des analyses faites sur les squelettes retrouvés dans la nécropole éponoise révèlent beaucoup de carences.

Pour le reste, la vie continue son chemin entre Seine et Mauldre.

habitants. Elles montrent une population partiellement d'origine franque et une population autochtone influencée par les conquérants au point d'avoir le plus souvent germanisé ses noms. Population encore teintée d'un léger vernis gallo-romain et qui regarde encore avec admiration la période révolue, mais qui reprend peu à peu le cours de son originalité propre et gauloise au travers d'influences diverses.

D. Bricon.

(texte de D. Bricon à propos des nécropoles mérovingiennes locales - revue municipale - archives mairie d'Epône)

Cette période marque aussi et surtout l'achèvement de la christianisation des campagnes. Les tombes mérovingiennes, encore elles, en sont un premier indice encore hésitant. L'évolution est nette quatre siècles plus tard ; les lieux païens ont été christianisés.

Les nécessités de se défendre ont fait se regrouper les habitations et les hommes autour d'un lieu de culte à mi pente du coteau pour Epône. L'emplacement de cette première église sera conservé ultérieurement.

Sont-ils venus chez nous ? Une légende oubliée ?

L'une d'entre elles fait état du passage et de l'action prosélyte de Saint Nicaise descendant la vallée de la Seine de Paris à Rouen. On parle aussi des séjours de St Béat et St Ouen...

Vraies ou fausses ces histoires porteront le nom de baptême des églises de nos deux villages. Socle patrimonial qui les intègre aussi à une communauté géographique et culturelle beaucoup plus large.

L'accord tacite entre les clercs dépositaires de la culture de l'écrit, du souvenir de Rome et de son droit, avec les princes, dépositaires de la force armée, joue pleinement pendant cette période pour faire de la France et de notre petite région une terre de chrétienté.

Des documents anciens, de la fin du IXe siècle, cités par D. Bricon évoquent le vaste domaine de 4000 hectares possédé par l'évêché de Paris, couvrant les territoires d'Epône, la Falaise, Nézel, Aulnay, Mézières, ainsi qu'une partie d'Aubergenville.

Le décor principal est dressé. Les changements politiques de la fin du IXe siècle se font en confirmant le processus en œuvre depuis près de cinq siècles : une nouvelle élite guerrière, menée par Hugues, duc des Francs, se substitue à l'ancienne dont elle se partage la fortune foncière.

La féodalité fixe ses règles pour longtemps.

(version revue le 4/01/16 - DM)